



## Garage - Oubli de récupération de pièce

Par **willy\_le\_fade**, le **12/06/2013** à **13:28**

Bonjour,

J'ai déposé ma voiture au garage pour un contrôle suite à un petit problème technique. J'ai donc demandé à faire un diagnostic et un devis de la pièce à changer.

Je récupère ma voiture, mon devis (non signé) et payé la visite. Une semaine plus tard le garage m'appel et me demande de ramener la voiture car ils auraient oublié de retirer la pièce neuve utilisée pour le diagnostic de mon véhicule.

Suis-je tenu de leur ramener mon véhicule dans la mesure ou je n'ai pas signé le devis de changement de pièce et que je n'ai pas moyen de contrôler leurs dires (défaut technique toujours présent) ?

Merci de vos réponses.